

L'ÉCHO DU CART N°3 - MAI 2017



ÉDITO

Le nombre de personnes contraintes à fuir leur foyer est effarant : plus de 21 millions de réfugiés dans le monde et, avec 1,4 millions de personnes arrivées depuis 2015, l'Europe en « accueille » à peine plus que...le Liban (1,1 millions).

En Isère, 1000 personnes ont demandé l'asile en 2016 (pour environ 100 000 demandes en France)¹.

Ces statistiques, glaçantes, peuvent nous paralyser mais elles peuvent aussi inciter chacun d'entre nous à s'engager pour plus de fraternité.

Ainsi, fin janvier, lors d'une réunion avec nos voisins du plateau matheysin, nous avons pu nous réjouir des belles dynamiques en marche de part et d'autre du Drac : hébergement de deux familles albanaises à La Mure, grâce au CARM (Collectif pour l'accueil de réfugiés en Matheysine) et à l'association un Toit pour tous, inauguration de la Cure à Mens par le CART, hébergement chez l'habitant, etc.

A l'occasion de la parution de ce 3ème numéro de l'Echo du CART, il nous a semblé utile de vous parler à nouveau du pourquoi et du comment de l'action de terrain, action citoyenne et fraternelle.

¹ Site du HCR (<http://www.unhcr.org/fr/>) et de l'ADA (<https://ada-grenoble.org/>)

1- LE CHANTIER DE LA CURE À MENS : UNE SOLUTION D'HÉBERGEMENT

L'hébergement des réfugiés est au coeur de l'action du CART, et grâce aux bonnes volontés de nombreux habitants qui ouvrent la porte de leur logement, plus d'une cinquantaine de personnes ont pu être accueillies.

A Mens, la mise à disposition d'un étage inoccupé de la cure par la mairie et le diocèse apporte une solution de confort et d'indépendance dont ont besoin ces réfugiés. Le dernier étage de la Cure de Mens a fait l'objet d'un chantier bénévole et collectif auquel ont participé soixante

deux personnes. Cet appartement de 90 m² avec 3 chambres a été inauguré samedi 7 janvier 2017 autour d'un vin chaud et en présence d'une centaine de personnes.

L'achat des matériaux a été assuré par la municipalité de Mens. Des commerces locaux, des associations et des particuliers ont soutenu le réseau ou l'ont aidé pendant le chantier, parmi lesquels le Café des Sports, Ma Boulangerie, le Petit Marché, le club des chasseurs de Cordéac, Recycl'art. D'autres particuliers et association (les Alouettes), en faisant don de meubles, d'électro-ménager et de literie, ont contribué à l'aménagement confortable de cet appartement.

Les demandeurs d'asile hébergés à la Cure signent une charte à leur arrivée. Une contribution financière leur est également demandée en fonction de leurs possibilités. Pour la bonne gestion du lieu, une à deux personnes référentes sont en charge des affaires courantes de façon hebdomadaire.



Au-delà de cette réalisation, ce qui nous réjouit tout particulièrement est cette mobilisation d'habitants, de tous âges et tous horizons, qui au-delà de leur différence politique, religieuse, ont décidé d'agir solidairement autour d'une cause qu'ils trouvaient juste.

2- INTERVIEW DE BABY, NONOFU ET BIJOUX, DEMANDEURS D'ASILE

Nous sommes allés à la rencontre de trois demandeurs d'asile. Extraits.

Le CART : *Qu'est ce que vous diriez pour vous présenter ?*

Baby : Je m'appelle Baby et que je viens de République Démocratique du Congo (Congo - Kinshasa)

Bijoux, Nonofu : Nous venons aussi de ce pays.

Depuis quand êtes vous hébergé dans l'appartement de la Cure à Mens ?

Baby : depuis le mois de Février, ça fait un peu plus de deux mois

Nonofu : depuis Janvier

Bijoux : je suis arrivé avant Noël 2016

Quelle est la situation actuelle dans votre pays ?

Baby : là d'où je viens (Rutshuru, territoire de l'est du Nord-Kivu en RDC) il y a eu de l'insécurité, des tueries, tracasseries, arrestations non justifiées. C'est une de ces arrestations qui a causé mon départ. Après avoir cherché en vain un avocat, je me suis évadé. **Bijoux :** j'ai fait partie d'un mouvement des « sans-voix » qui défend la démocratie, mais qu'on ne laisse pas s'exprimer. J'ai été arrêté en Janvier 2015 lors d'une manifestation de l'opposition à Kinshasa : le président Kabila* voulait modifier la constitution pour se représenter une troisième fois. Actuellement, il applique toujours sa politique. Kabila fait semblant de discuter avec des partis qui lui sont en fait soumis.

Les « vrais » partis d'opposition se sont rassemblés (RASSOPP) : mais Kabila négocie à sa façon. Beaucoup de troubles depuis la

mort de Étienne Tshisekedi (un des principaux opposants du régime, décédé en février 2017 - NDLR)

Nonofu : en 2009, j'ai fui la guerre du Kivu-sud pour Kinshasa.

J'ai ensuite travaillé dans une agence de Fret. Mais en 2015, les services de l'ANR (Agence Nationale des Renseignements) ont porté de fausses accusations. Ils ont fouillé l'agence de Fret et des cartouches de chasse ont été trouvées. J'ai été arrêté et jeté en prison. Au bout de 6 mois, mon beau-père a réussi à s'arranger avec l'agent de l'ANR pour que je puisse m'enfuir en Afrique du Sud, puis en France.

Bijoux : ceux qui participent aux manifestations se retrouvent tous en prison : qui va les défendre ?

Qui vous a orienté vers le CART ?

Réponse collective : c'est Séverine, de l'ADA* !

Bijoux : quand j'appelais le 115 pour un hébergement d'urgence, ça ne marchait jamais. L'ADATE* m'a orienté vers l'ADA pour trouver un hébergement. Il y a un bureau au fond de l'ADA, dédié aux personnes sans logement. J'ai vu Séverine et elle m'a dit j'ai une proposition à te faire : « soit tu restes, soit tu montes (dans le Trièves - NDLR) » !

Baby : c'était le jour où je suis allé voir Médecins du Monde au

Focus

Kabila : Joseph Kabila est le président de la République Démocratique du Congo. Son deuxième et dernier mandat (la Constitution l'empêche de se représenter) devait prendre fin le 20 décembre 2016.

ADA : L'ADA, Accueil Demandeurs d'Asile, est une association grenobloise animée par une équipe de bénévoles. Le CART est en lien avec l'association pour accueillir les demandeurs d'asile sans logement sur Grenoble

ADATE : association créée en 1974 pour accueillir et orienter les travailleurs étrangers. Aujourd'hui, elle propose notamment une aide juridique et un accompagnement social aux migrants (hébergement d'urgence, CADA etc.)

Procédure Dublin : selon le règlement Dublin III, un seul État est responsable de l'examen d'une demande d'asile dans l'Union européenne : c'est soit le pays par lequel vous êtes entré et dans lequel vous avez été contrôlé, soit soit l'État qui vous a accordé un visa ou un titre de séjour.

OFPPA : l'Office français de protection des réfugiés et apatrides est un établissement public chargé d'assurer en France l'application des conventions, accords ou arrangements internationaux concernant la protection des réfugiés. Il a été créé en 1952.

ATA : allocation temporaire d'attente versée par l'État aux demandeurs d'asile



centre départemental de santé (à l'époque j'étais hébergé dans un gymnase à Seyssinet pour 3 jours). On m'a ensuite envoyé à l'ADA et on m'a dit que je pouvais aller quelque part à 60 kilomètres : « tu te débrouilleras pour tes rendez-vous ! ». Je n'ai pas eu le choix, il faisait tellement froid !

J'ai passé une nuit dehors, c'était horrible, comme une nuit dans un congélateur. Quand tout le monde se retire dans sa maison, tu te retrouves tout seul dehors.

Vous n'avez pas de ressources pour vivre actuellement ? Comment faites-vous (alimentation, transport, ...) ?

Baby, Nonofu et Bijoux : En attendant de percevoir l'ATA*, on reçoit de l'aide du CART et on peut aller au collectif d'entraide, pour des colis alimentaires et des vêtements.

Etre à Mens plutôt qu'à Grenoble, ça change quoi pour vous ?

Nonofu : à Grenoble j'étais en souffrance, je dormais dehors. Ici, je suis bien, je tiens à remercier les gens du collectif pour le logement et la nourriture. A Grenoble tu vois beaucoup de monde mais tu dors dehors.

Baby : à Mens je suis un peu tranquille, je veux remercier les membres du collectif. Depuis que je suis là, le moral remonte.

Bijoux : il y a une différence, à Grenoble j'étais SDF, à Mens, j'ai ma clé...

3-DES COLLECTIFS UN PEU PARTOUT EN ISÈRE...

Le CART a répondu à l'invitation de l'ADA de rassembler l'ensemble des collectifs d'accueil des réfugiés qui se sont investis depuis un an et demi dans de très nombreuses actions autour de l'hébergement : En Chartreuse, en Vercors, en Belledonne, en Oisans, en Trièves, en Matheysine, à St Antoine l'Abbaye, à Herbeys, à Revel.

Les collectifs s'étoffent, se structurent et développent des partenariats avec le tissu local et certaines collectivités.

Cette réunion, forte d'échanges et de réflexions, a permis aux participants non seulement de saisir l'engagement croissant des milieux ruraux dans notre région, de trouver collectivement des réponses à des questions concrètes mais aussi d'envisager des actions communes de sensibilisation et d'information au niveau départemental et régional.

A Chichilienne : soutien et accompagnement des demandeurs d'asile

Un mouvement de solidarité s'enclenche à Chichilienne. En effet depuis un mois une dizaine d'habitants de Chichilienne se retrouvent dans la perspective d'actions en faveur du soutien et de l'accompagnement des demandeurs d'asile.

Cette initiative d'habitants s'inscrit dans le cadre du CART et souhaite vivement le partenariat avec la municipalité.

Avant de faire le choix d'actions envisageables une soirée info rencontre avec deux membres du CART Monestier et cinq membres de l'APARDAP a eu lieu. Cette soirée nous a permis d'explorer divers pistes telles que le parrainage, l'accueil ponctuel de personnes déjà hébergées chez quelqu'un, la participation bénévole pour le chantier de Monestier ou d'autres coups de main et animations sur le Trièves, l'accueil chez un habitant de Chichilienne etc.

Le groupe exprime son intention d'être attentif au soutien collectif. Que ce soit pour des raisons de disponibilité ou d'apprentissage

dans l'accompagnement de demandeurs d'asile, la possibilité de mener ces actions à plusieurs semble être une voie essentielle. Cette forme d'organisation collective pourra être parfaitement utilisée pour le parrainage ou l'hébergement. Ainsi ceux qui accepteront de prendre l'engagement d'un parrainage ou d'un hébergement seront entourés d'autres personnes.

Ce petit groupe n'est pas fermé : bien au contraire.

Au fil des actions d'autres pourront s'y joindre et nous souhaitons que chacun puisse apporter sa contribution en fonction de sa disponibilité et de ses compétences. En phase de démarrage un état des lieux de ce que chacun peut proposer est actuellement en cours de réalisation.

Notre prochaine réunion aura lieu à Chichilianne le 15 mai 19h salle du conseil

CONTACTS

François SROCZYNSKI 04 76 34 44 19

Christiane COEUR-BISOT 04 76 34 43 36

Jean-Yves LAMY 04 76 34 35 76



EN-CART-EZ VOUS !

Soutenir l'accueil de demandeurs d'asile dans le Trièves peut prendre des formes très variées :

- proposer d'assurer régulièrement ou ponctuellement des trajets Mens - Grenoble, où les demandeurs d'asile doivent se rendre une à deux fois par semaine
- proposer des cours de français
- rendre visite aux résidents de la Cure, les inviter à partager un repas ou à faire une balade
- les accompagner sur une activité bénévole (préparation d'un festival, chantier participatif etc.)
- être référent de la Cure pendant 15 jours, toujours en binôme
- aider à l'organisation de manifestations pour collecter des fonds



- proposer un hébergement chez l'habitant (période de 15 jours, renouvelable)
- faire un don (principalement pour aider financièrement les demandeurs d'asile qui ne perçoivent aucune allocation)
- diffuser autour de vous l'Echo du Cart

POUR NOUS CONTACTER

trievessansfrontiere@gmail.com

POUR LES DONS

chèque à l'ordre de l'association « LES TOITS DU CART »²

OU PAR VIREMENT

FR76 1390 6000 2185 0451 3737 109

²-Nous avons dû créer, pour pouvoir contractualiser avec la municipalité et le diocèse, une association « Les Toits du CART ». Le CART quant à lui, et nous y tenons, reste un collectif d'habitants, animé par une coordination de volontaires (ouverte à tous) où chaque voix compte pour un.